



Développement durable et “acceptabilité sociale”

Atelier thématique commun au GIS ReHaL et au réseau AC/DD

Au 29 janvier 2013

Entrée libre

Ecole nationale supérieure d'architecture Paris Val de Seine

3/15, quai Panhard et Levassor

75013 PARIS

Amphi 180 (pour les 2 premières séances, à préciser pour la 3^e séance)

Equipe d'organisation : Jérôme Boissonade (responsable, Architecte, MCF AUS (UMR LAVUE 7218) jboisson@msh-paris.fr- séance 3), Pierre-Arnaud Barthel (MCF IFU LATTs- séance 1), Nathalie Ortar (chargée de recherche ENTPE LET- séance 2), Anne-Sarah Socié (doctorante Chargée de mission VEOLIA-2EI et Fondation Palladio, Université Paris Ouest, Institut Catholique de Paris, - séance 3), François Valégéas (Doctorant LVMT/Lab'Urba, IUP UPEC- séance 1).

Autres chercheurs impliqués : Guillaume Faburel (PR TRIANGLE Lyon), Zoé Hagel (allocataire de recherche IUAR), Florent Latka (Master Géo Mondialisation et Développement), Hélène Subrémon (Post Doc. LATTs), Aurélie Tricoire (sociologue, CSTB).

Nous souhaitons dans cet atelier nous intéresser à la dimension performative du développement durable, qui s'appuie sur un consensus moral préalable, une représentation partagée permettant aux acteurs d'agir ensemble¹. Ce caractère performatif s'exerce notamment à l'aide d'indicateurs et par l'attribution de rôles aux différents acteurs qui y participent, donnant une place essentielle à l'expertise et à la recherche. Les indicateurs sont en effet des instruments de mesure et des médiateurs facilitant les apprentissages organisationnels, la co-construction et l'innovation institutionnelle². L'expertise et la recherche tiennent quant-à-elles, un rôle essentiel dans la performativité du développement durable, au moins pour deux raisons. D'une part, elles interviennent en amont dans l'actualisation des formes de cette notion problématique et des dispositifs qui l'effectuent. D'autre part, elles s'inscrivent dans une démarche d'aide à la décision qui vise à favoriser l'intégration de ce nouveau référentiel de l'action publique par la population³.

Cependant, la mise en œuvre du développement durable à l'aide de dispositifs sociotechniques centrés sur une “participation raisonnable”⁴ de l'habitant-usager relève aussi d'une “coercition mutuelle”⁵ qui atteint

¹ Villalba B. (2009), *Appropriations du développement durable. Emergences, diffusions, traductions* ; Lille, Septentrion, p. 365

² Rey-Valette Hélène et al. (2010), « Quelques postulats relatifs aux indicateurs de développement durable : l'exemple de l'aquaculture », *Natures Sciences Sociétés*, 2010/3 Vol. 18, p. 253-265.

³ Colloque « Incitations comportementales et environnement », Centre d'analyse stratégique, 9 mars 2011. Etude de Sébastien Terra et Aurore Fleuret (2009), *L'acceptabilité sociale des éoliennes : des riverains prêts à payer pour conserver leurs éoliennes - Enquête sur quatre sites éoliens français* ; MEEDDAT / CGDD / SEEIDD.

⁴ Barbier Rémi (2002), « La fabrique de l'usager. Le cas de la collecte sélective des déchets », *Flux*, 2002/2 n° 48-49, p. 35-46, p. 37

aujourd'hui ses limites, dont la plus connue est le fameux "effet rebond". L'amélioration continue des performances techniques des bâtiments voit en effet les ménages augmenter leur consommation corrélativement aux économies réalisées. Cette situation est aujourd'hui dénoncée comme étant le produit d'un effet pervers comportemental, contradictoire avec le modèle de sobriété prôné par le développement durable.

Face à ces blocages, la psychologie sociale, l'économie comportementale, les sciences de la communication, les neurosciences ou la science politique sont sollicités pour répondre à cet "impératif écologique [qui] exige d'une part, des innovations technologiques et, d'autre part, des changements de comportement individuel et collectif (...) hypothétiques"⁶.

La notion d'acceptabilité sociale, directement issue de la gestion des risques et du calcul rationnel a progressivement été reprise par les institutions alors qu'elle soulève de nombreuses questions :

- La notion d'acceptabilité peut-elle répondre aux obstacles rencontrés par le développement durable, sans questionner son caractère hégémonique et impératif ?
- Dans quelle mesure, un "paternalisme libertaire"⁷ confortant la rationalité latente des individus pour orienter leur choix en direction de cet "impératif", ne renforce-t-il pas les contradictions de cet oxymore qu'est le développement durable ?
- Comment la recherche urbaine peut-elle s'extraire d'une approche normative de l'acceptabilité en termes de standards et de bonnes pratiques, alors même que les formes concrètes du développement durable sont constamment co-construites avec des acteurs publics et privés en demande de modèles transférables ?
- Dans quelle mesure, interroger la notion d'acceptabilité et ses usages, peut-il nous permettre d'une part, de donner sens aux difficultés concrètes que rencontre le développement durable et d'autre part, de mieux comprendre la nature des relations entre la recherche et le champ du développement durable ?
- Enfin, ce travail sur le rôle de l'acceptabilité peut-il nous permettre de trouver des points d'appui pour construire la critique vis-à-vis du développement durable ?

Cet atelier commun au réseau AC/DD et au GIS ReHaL souhaite apporter dès sa première année d'existence une contribution à ce débat, à travers trois séances, la première consacrée à la conception de la ville durable, la seconde à son appropriation et la dernière au travail du chercheur vis-à-vis de cette problématique de l'acceptabilité sociale du développement durable.

Présentation

Chaque séance de l'atelier repose sur une trame "définitions / étude de cas / controverse" qui pourra être répartie librement suivant les ateliers (par intervenant, par séquences distinctes au cours de la journée, etc.) :

- Définitions : Les notions d'acceptabilité, d'intégration, d'acceptation, d'appropriation, etc. ne sont pas portées par les mêmes acteurs et prennent un sens différent selon les contextes.
- Etudes de cas : les expériences de terrain évoquées sont destinées à mettre à l'épreuve les débats précédents sur les définitions et leur usage.
- Controverse : une question problématique est élaborée en amont et réajustée en fonction des enseignements des séquences précédentes.

Les thèmes envisagés pour structurer la réflexion sont répartis en trois journées.

⁵ Douglas Mary (1992), *De la souillure. Études sur la notion de pollution et de tabou*, Paris, La Découverte. Cité par Rémi Barbier.

⁶ Centre d'analyse stratégique (2011), "Nudges verts" : de nouvelles incitations pour des comportements écologiques ; Note de presse.

⁷ Thaler Richard H., Sunstein Cass R. (2003), « Libertarian paternalism is not an oxymoron », *The University of Chicago Law Review*, vol. 70(4).

Première journée

Concepteurs de durabilité : des quartiers pour éco-habitants idéaux ?

Vendredi 7 décembre 2012

10h³⁰-13h et 14h-16h³⁰

Responsables de la séance :

Pierre-Arnaud Barthel, François Valégéas

Entrée libre

Ecole nationale supérieure d'architecture Paris Val de Seine

3/15, quai Panhard et Levassor

75013 PARIS

Amphi 180

SEANCE ANNULEE

Intervenants

Matinée : 10h30 – 13h

- **Franck Boutté** (Assistant à la Maitrise d'Ouvrage en développement durable) Titre de l'intervention à venir
- **Valérie Sainte Marie Gauthier** (Co-fondatrice et gérante de Polyprogramme) Titre de l'intervention à venir

Après-midi : 14h – 16h30

- **Philippe Madec** (architecte urbaniste - Global Award for Sustainable Architecture - coordinateur de : éco-quartier du Fort d'Aubervilliers (NQU 2012) ; Projet agri-culturel des Murs à pêches à Montreuil ; éco-village des Noés à Val-de-Reuil (OFF du DD 2012) ; etc.). Titre de l'intervention : La ville bienveillante
- **Éric Beaugé** (chef de projet de l'écoquartier de La Courrouze, à la SEM Territoires et Développement) Titre de l'intervention à venir

Discutant

- **Taoufik Souami** (Maitre de Conférences en urbanisme, LATTS - Institut Français d'Urbanisme)

Cette séance n'est pas – disons-le d'emblée – dédiée à l'implication des habitants dans les projets d'éco-quartiers en France. Elle vise à explorer comment les concepteurs institutionnels (maîtrises d'ouvrage et d'œuvre urbaines) pensent et programment la vie (de quartier) dans les éco-quartiers qu'ils ont auto-proclamés. Un chef de projet nantais disait de façon éclairante : « On impose des modes de vie, on est assez stalinien. C'est un pari car on ne fait pas un écoquartier sans changer les pratiques. ». Comment sont programmés les usages, les relations sociales ?

Nous nous pencherons ici sur deux échelles de réflexion : celle du quartier, à partir des liens entre projet urbain et projet social ; et celle de l'îlot, à travers la projection des usages.

Le premier niveau relève de la composition d'ensemble du quartier et du projet social qui lui est lié. Autant le projet urbain est explicite, visualisable (un plan), assorti de partis d'aménagement et d'une vision plus ou moins développée aux plans discursif et iconographique par les urbanistes concepteurs. Autant le second (le projet social) est souvent plus implicite, mais tend à être de plus en plus anticipé et décrit par le maître d'œuvre à travers un positionnement sur des modes d'habiter souhaités, des typologies modulées, des espaces publics, des équipements aux statuts divers et une tendance à la mutualisation d'un certain nombre de « biens communs » (les parkings notamment).

Le second niveau est celui du montage d'îlots, rendus de plus en plus complexes par leurs programmes emboîtés, la multiplicité des opérateurs (en construction et en gestion à venir), et la nécessaire coexistence des usages. De l'esquisse au permis de construire, du DCE à la livraison, le montage des opérations est un moment très intense de co-production avec les acteurs réunis au fil de l'avancement de chacun des projets. Les enjeux stabilisés par l'aménageur suite aux propositions de l'urbaniste concepteur sont multiples et font l'objet de négociations multiples pour satisfaire à la fois une offre de logements mixés (logements abordables pour primo-accédants, libres et sociaux) et sensés « héberger » de nouveaux modes d'habiter le tout dans une optique de qualité environnementale. Contrairement au temps où les aménageurs se contentaient de dresser des master-plans, les urbanistes concepteurs ont dorénavant une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour construire très en amont un certain nombre de règles situées, spécifiques à chaque "situation" et donc à chaque îlot, et imposées ensuite aux opérateurs. Au-delà, les aménageurs "rentrent" maintenant dans les îlots au moyen de cahier de prescriptions et de fiches de lots qui constituent un ensemble de règles urbaines et architecturales avec lesquelles les architectes des îlots et les opérateurs sélectionnés doivent composer.

C'est à ces deux niveaux articulés de co-production (l'échelle quartier, l'échelle des îlots) que nous souhaitons lancer la réflexion pour cette séance. L'objectif est d'inviter des concepteurs (architecte-urbaniste coordinateur, ou chef de projet au sein d'un aménageur public, privé ou SEM) à faire une présentation atypique de leur projet urbain : sur la base d'une étude de cas précise, l'enjeu est bien qu'ils expliquent :

- dans un premier temps comment ils ont imaginé l'éco-quartier dans la dimension des usages, du vivre-ensemble : modes d'habiter, gestion des ressources et des déchets, mobilités, éco-gestes.... L'enjeu est bien de faire préciser le projet social du concepteur : quelle a été sa réflexion sur les usages ? Quelles étaient ses représentations des habitants ? Quels habitants idéaux ont pu constituer un point de référence ? Quelles références idéologiques ont accompagné le travail de conception et d'anticipation des usages de demain (décroissance, slow city, formes communautaires...) ?

- dans un second temps, nos invités seront amenés à rentrer « dans la cuisine » de la fabrication d'espaces permettant ces usages projetés (îlots, espaces communs) ? Comment de l'esquisse à la livraison des opérations, les usages (modes d'habiter, de circuler etc.) ont-ils fait l'objet de négociations avec les promoteurs ? Quels décalages entre les intentions de départ et les réalisations ? Quels ont été les succès et les impasses qui sont apparus lors des discussions entre aménageur, promoteurs, urbaniste coordinateur, bailleurs et collectivité ? L'anticipation des pratiques ménageait quelle marge de réversibilité sur les réalisations pour pallier à un dysfonctionnement ? Autant de préoccupations fortes qui pourront être évoquées par les intervenants.

Cadrage de la journée :

Introduction : Programmer et anticiper les usages de demain : analyse des appels à projets (EcoQuartier, NQU, ANRU) et leurs réponses (François Valégéas, PA Barthel, Taoufik Souami)

Etudes de cas : deux ou trois présentées (invitations à faire en septembre)

Controverse ensuite : n'est-on pas en train de formater des quartiers pour des éco-habitants imaginaires ?

- a. Définition(s)/identification des espaces de la ville durable (logement, écoquartiers, industrie, tertiaire, équipements, etc.).
- b. Etudes de cas : Impacts des justifications écologiques sur la conception et la réalisation architecturale et urbaine.
- c. Controverse : Comment une gouvernance durable induisant la coproduction de projets avec des populations dont les préoccupations sont aussi sociales ou économiques, peut-elle aboutir à la conception d'un espace bâti durable en termes environnementaux ?

Innovations et comportements

Vendredi 15 février 2013

10h³⁰-13h et 13h³⁰-16h³⁰

Responsable de la séance :

Nathalie Ortar

Entrée libre

Ecole nationale supérieure d'architecture Paris Val de Seine

3/15, quai Panhard et Levassor

75013 PARIS

Amphi 180

Matinée : 10h30 – 13h

- **Yannick Rumpala** (Maître de conférences en science politique , ERMES - Université de Nice Sophia Antipolis) - Sur les possibilités d'une transition écologique "par le bas" : vers une théorie post-gouvernementale
- **Anne-Sarah Socié** (Chargée de mission projet ELENA - ICP / VEOLIA-2EI, Titulaire bourse Fondation Palladio 2012 – 2013, Doctorante – Université Paris Ouest Nanterre La Défense, Institut Catholique de Paris). Titre de l'intervention : Aspirations habitantes et urbanisme durable : questions de prospective

Après-midi : 13h30 – 16h30

- **Stéphane La Branche** (Chercheur associé à Pacte ; Coordonnateur de la Chaire Planète, Energie, Climat ; IEP de Grenoble ; Membre du GIEC). Titre de l'intervention : Limites et succès des changements de comportements en matière d'énergie : le cas du programme FAEP (famille à énergie positive)
- **Sophie Nemoz** (Enseignant-chercheur contractuel au sein d'*Econoving*, chaire internationale sur les éco-innovations, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines). Titre de l'intervention : De l'emménagement à la vie quotidienne, aménités et difficultés des pratiques d'habitat écologique
- **Annabelle Morel-Brochet** (post doctorante INRETS – Laboratoire Ville Mobilité Transport). Titre de l'intervention : La densification spontanée des tissus pavillonnaires : quelque chose à voir avec le développement durable ?

Discutants

- **Françoise Lafaye** (Ethnologue, Chargée de recherches au laboratoire RIVES - UMR CNRS 5600/Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat)
- **Bruno Villalba** (Maître de Conférences en science politique, CERAPS – Sciences Po Lille)

Alors que se multiplient les discours et programmes de recherche sur l'urgence d'engager un modèle de développement durable et d'inventer la « Ville durable ». Cette notion est toutefois problématique à plus d'un titre : sa définition est loin d'être stabilisée⁸ et reste soumise à controverses entre économie, géographie, sciences politiques et écologie. Après une première séance de l'atelier destinée à appréhender la ville durable à travers les discours et pratiques des concepteurs, il est nécessaire de s'interroger sur la manière dont les individus-habitants s'approprient ce nouveau paradigme très largement imposé d'en haut (cf. texte de présentation de l'atelier 1), en particulier lorsqu'ils sont confrontés à des modes d'habiter dans

⁸ EMELIANOFF C. in MATHIEU N., GUERMOND Y. (dir.), 2005, *La ville durable, du politique au scientifique*, Antony, Cemagref.

des espaces dessinés et structurés par des concepteurs en amont de toute présence habitante. Il devient nécessaire d'apprécier dans quelle mesure l'affirmation de cet objectif commun est capable de modifier à terme ou transforme d'ores et déjà les modes d'habiter⁹ des habitants, et/ou s'inscrit dans des pratiques plus anciennes réactualisées et relabélisées à l'aune du développement durable¹⁰.

Le champ scientifique qui s'est saisi le plus précocement de la question de la durabilité est celui qui s'intéresse aux politiques publiques et analyse les phénomènes à l'échelle des milieux, des systèmes urbains, des sociétés ou des réseaux. De ce fait, l'observation des pratiques individuelles est rarement privilégiée¹¹. Jusqu'à présent, la sociologie de la consommation s'est davantage concentrée sur l'acquisition que sur les processus permettant l'usage des produits¹². Les anthropologues se sont focalisés sur la vie des objets, leur place au sein de la vie des individus¹³, les systèmes d'échange¹⁴, mais les objets ne sont pas traités comme des équipements nécessaires au quotidien en dehors de recherches comme celles par exemple de Bruno Latour¹⁵. Or ces objets, ces artéfacts, ont modifié le quotidien de tout individu occidental. Quant aux recherches portant explicitement sur l'habiter, elles n'ont fait pour l'instant que commencer à effleurer la compréhension de la nature du confort recherché par l'individu habitant¹⁶, les contradictions des éco-habitants et les difficultés de changement de comportement que cela implique en termes d'habitat, de mobilité ou de valeurs habitantes¹⁷.

Quel est l'influence des politiques publiques se revendiquant du développement durable, traduites notamment en termes de droit (de l'environnement, de la construction, etc.) sur les modes d'habiter et sur la construction de nouveaux usages ? Comment ces politiques publiques régissent-elles le logement ou l'urbanisme et plus globalement et les modes d'habiter lorsqu'elles créent de nouvelles normes (écologiques autant qu'hygiénistes) ou qu'elles transforment les espaces habités, avec par exemple la diffusion de la notion de maîtrise d'usage ou encore la mise en place de dispositifs d'éducation à habiter les éco-quartiers, et les éco-constructions, etc. ? Dans quelle mesure la notion de durabilité ou de ville durable est-elle appréhendée par les individus et selon quelles modalités ? Quelles sont les valeurs qui accompagnent les changements, les éventuelles différences en fonction des espaces, ainsi que les transformations du sens donné à une même pratique ? Jusqu'à quel point ces politiques sont-elles appropriables par les habitants et si c'est le cas par quels habitants ?

La journée s'organisera autour de trois points :

- a. Définition(s)/identification des comportements de la ville durable (recyclage, mobilités douces, etc.)
- b. Etudes de cas : Appropriabilité des innovations dans le cadre bâti
- c. Controverse : Dans quel cadre s'inscrivent les innovations (techniques, procédurales, etc.) ? Est-il réaliste de penser que les évolutions de comportement doivent venir d'en haut ? Doivent-elles conduire avant tout à la décroissance des comportements (consoméristes, de "confort", etc.) ou se fixer d'autres priorités compte-tenu des "problèmes" d'acceptabilité que rencontrent ces innovations (diminution des effets environnementaux des comportements et des choix socio-économiques, etc.) ?

⁹ Le terme de mode d'habiter, sans pour autant le définir a priori, renvoie aux manières de faire, aux manières de penser, de dire, de vivre les différents espaces, territoires et lieux qu'habitent les individus, sans nécessairement y vivre au quotidien. L'usage du terme d'individu-habitant renvoie à l'individu, être social, dans ses multiples interactions avec le monde matériel, avec l'espace géographique.

¹⁰ Sur cette question voir notamment E. SHOVE, M. PANTZAR et M. WATSON, 2012, *The dynamics of social practices. Everyday life and how it changes*, Londres, Sage.

¹¹ DORIER-APPRILL E., 2002, *Ville et environnement*, Paris, SEDES ; COUTARD O., LEVY J.-P. 2010, *Écologies urbaines*, Economica.

¹² SHOVE E., WATSON M., HAND M. & INGRAM J., 2007, *The design of everyday life*, Oxford, Berg ; DOBRE M., 2002, *L'écologie au quotidien, éléments pour une théorie sociologique de la résistance ordinaire*, Paris, L'Harmattan.

¹³ MILLER D., 2010. *Stuff*, Cambridge, Polity Press.

¹⁴ APPADURAI A., 1986. *The social life of things*, Cambridge, Cambridge University Press.

¹⁵ LATOUR B., 2005. *Nous n'avons jamais été moderne*, Paris, La Découverte.

¹⁶ SHOVE E., 2003, *Comfort, cleanliness and convenience. The social organization of normality*, Oxford, Berg. ; SUBREMON H., 2009, *Habiter avec l'énergie. Pour une anthropologie sensible de la consommation d'énergie*, thèse de doctorat, Université de Nanterre-Paris 10.

¹⁷ DOBRE M., SALVADOR J. (dir.), 2009. *Consommer autrement. La réforme écologique des modes de vie*, Paris, L'Harmattan.

Recherche et “Acceptabilité sociale” de la durabilité

Vendredi 12 avril 2013

10h³⁰-13h et 14h-16h³⁰

Responsables de la séance :
Jérôme Boissonade, Anne-Sarah Socié

Entrée libre

Ecole nationale supérieure d'architecture Paris Val de Seine
3/15, quai Panhard et Levassor
75013 PARIS
Salle à préciser

Matinée : 10h30 – 13h

- **Gérard Dubey** (Professeur à l'Institut Mines-telecom - Telecom école de Management, dept. Langue et Sciences Humaines). Titre de l'intervention : A la recherche de l'utilisateur perdu : automatisation et normativité technique (45 min.).
- **Régis Lefeuvre** et **Andreea Ernst-Vintila** (Maîtres de conférence au Laboratoire de Psychologie C2S (Cognition, Santé, Socialisation) à l'université de Reims Champagne-Ardenne). Titre de l'intervention : Comment penser et mesurer l'acceptabilité sociale des politiques et dispositifs de développement durable ? Les atouts de la psychologie sociale (45 min.).

Après-midi : 14h – 16h30

- **Guillaume Faburel** (Professeur à l'Institut d'Urbanisme de Lyon - Université Lumière Lyon 2, UMR Triangle - CNRS, Ecole Normale Supérieure, IEP Lyon) titre de l'intervention : à venir (45 min.).
- **Bernard Perret** (Ingénieur, socio-économiste au Conseil Général de l'environnement et du développement durable, enseignant à l'Institut catholique de Paris, membre du comité de rédaction de la revue Esprit). Titre de l'intervention : Le développement durable en tant que nouveau cadre de rationalité (45 min.).

Discutant

- **François Ménard** (responsable de programmes de recherche au Plan Urbanisme Construction Architecture dans les domaines de l'habitat, de l'énergie et de la ville durable).

Après avoir travaillé les implications de la notion d'acceptabilité sociale sur la conception et sur l'appropriation de la ville durable, nous nous attachons dans cette ultime séance de la première année de l'atelier, au travail des chercheurs s'intéressant au développement durable, et qui travaillent sur ou avec cette notion d'acceptabilité sociale. Cette dernière a en effet été élaborée dans un but prescriptif et repose sur des considérations fortement normatives portées notamment au niveau institutionnel. Toute démarche urbanistique ou architecturale est par nature prescriptive. Néanmoins, le développement durable induit une prescription “morale” qui modifie les échelles de valeurs dans les représentations du bien-vivre ; et une injonction à l'engagement des populations que l'on traduit par exemple à l'aide des termes d'éco-citoyenneté, éco-habitants, etc. C'est dans ce cadre que les travaux de recherche insistent “*autant sur l'importance, [...] de lever les « verrous » de l'usage que de lever les « verrous » technologiques*”¹⁸. Cet implicite est présenté le plus souvent comme une évidence, pourtant, “*avec les techniques d'acceptabilité,*

¹⁸ Mallein P. et Tarozzi S. (2002), « Des signaux d'usage pertinents pour la conception des objets communicants », *Les Cahiers du numérique*, 2002/4 Vol. 3, pp. 61-70, p.61.

on a franchi un nouveau pas : il s'agit d'anticiper ce qui peut être toléré. La question n'est plus celle des besoins ni des envies, mais de savoir ce que les consommateurs, ou les citoyens, ne vont pas supporter"¹⁹.

Dans ce contexte, quelles sont les conséquences spécifiques d'une acceptabilité liée au développement et à la durabilité sur les travaux de recherche ? Quels peuvent-être alors, les rôles des chercheurs et les objectifs qu'ils se donnent ? Dans quelle mesure la question l'instrumentation de ces recherches ne se pose-t-elle pas plus fortement que dans d'autres domaines ?

La raison d'être de la notion d'acceptabilité sociale provient des blocages rencontrés par le développement durable et cette notion est un instrument qui vise une acceptation par les publics auxquelles elle s'adresse. On peut donc considérer cette notion comme un analyseur potentiel de ces blocages.

Enfin, si l'on considère l'acceptation comme un acte, provenant de publics qui au départ étaient "réticents", on peut d'une part, s'intéresser à la capacité du développement durable à produire des appuis en termes de récits et de justifications. D'autre part, on peut mettre en regard ces justifications avec la part de concession que comporte ce consentement. Une telle démarche permet d'abord de comprendre de quoi relèvent ces appuis liés au développement durable dans cet acte d'acceptation. Elle permet ensuite, de comprendre en quoi l'acte même d'acceptation "fait sens" pour les acteurs. Le développement durable devient un support de projection qui permet une structuration des situations et leur dépassement lorsqu'elles sont problématiques.

Alors que les mondes de la recherche et de l'expertise s'inscrivent dans ces problématiques contradictoires, ces derniers incorporant de manière grandissante les commanditaires, les institutions publiques ou les acteurs économiques ; et plus largement, des acteurs pouvant avoir un intérêt à la prescription. Nous souhaitons donc interroger lors de cette séance, le rôle des chercheurs dans l'usage de cette notion d'acceptabilité, distribuée et portée par d'autres acteurs. Pour comprendre les enjeux que cristallise cette notion d'acceptabilité pour les chercheurs, il conviendra lors de l'atelier, de ne pas séparer son étude du contexte à travers lequel elle s'exprime.

Le succès de la notion d'acceptabilité sociale dans les débats sur le développement durable est en effet inséparable des difficultés et des rapports de forces que rencontrent les différents promoteurs de durabilité. Comment sont financés les projets ? Quelles missions d'expertise sont données et à qui ? Comment cette notion d'acceptabilité sociale entre en ligne de compte dans les dispositifs d'expertise ? Les acteurs sont guidés par des intérêts, des objectifs, et doivent respecter des cadres différents, parfois contradictoires. Partant, ces acteurs tentent de faire porter les contradictions auxquelles ils sont confrontés, par les autres intervenants, y compris les chercheurs. Cette sous-traitance des contradictions s'exprime à travers les modes de financement, la définition des missions d'expertise, l'élaboration de dispositifs de participation, etc.

Cadrage de la journée :

a. Genèse et carrière de la notion d'acceptabilité sociale :

- Dans quel contexte est-elle apparue ? Comment a-t-elle été appliquée au développement durable ?
- Définition(s) et identification des acteurs de "l'acceptabilité" dans le contexte du développement durable (chercheurs, bureaux d'études, institutions, entreprises, etc.) : Qui utilise cette notion et dans quel but ? Quel recul ont-ils sur cette utilisation (notamment dans le cas des chercheurs) ? Quels moments, positions, situations, actions, etc. favorisent les approches critiques de ces notions ?

b. Investir de manière critique la notion d'acceptabilité et/ou élaborer des notions alternatives ?

- Le chercheur en développement durable comme acteur, traducteur, expert, conseiller, savant etc. : Quels statuts ? Quelles postures de recherche ? Quelles possibilités pour les chercheurs de porter une approche critique ?
- Quels cadres théoriques possibles pour étudier la notion d'acceptabilité sociale appliquée au développement durable (mondes, champs, systèmes, réseaux, acteurs, institutions, rapports de forces, emprise, etc. ? Quelle spécificité de l'application de la notion d'acceptabilité sociale au

¹⁹ Bicaïs M. (2007), *Imaginaire de la fonctionnalité, de l'acceptabilité sociale à l'émergence du projet technicien*, thèse de doctorat sous la direction de Barbara Michel, université Pierre Mendès France, Grenoble, cité par Clark Kent & Lois Lane, « L'art de faire avaler la pilule Enquête sur l'acceptabilité sociale », Revue Z, n°1 (Site internet : www.zite.fr) in Site PMO, p.1

développement durable face aux autres modèles d'urbanisme : en quoi la nature prescriptive de l'urbanisme durable diffère-t-elle d'autres modèles ?

- Quelle est la pertinence de l'élaboration d'une notion alternative ? Quelles articulations possibles ? Quelles capacités heuristiques ?

c. Etudes de cas : Le travail de chercheurs en durabilité, de l'expertise au travail scientifique

- Le travail du chercheur en développement durable : Questions politiques et morales.
Quelles implications sociales, économiques, en termes de droit, à son travail ? Développer les possibilités d'actions ? Risquer de voir la recherche détournée de ses objectifs initiaux ?
- Capacités critiques des acteurs (mésusages, mobilisation des habitants, usagers, associations, etc.) :
Comment le chercheur peut-il les prendre en compte ?
- Confrontation / articulation des échelles dans le travail du chercheur ?
Echelle temporelle : le développement durable entre « urgence climatique » et long terme (générations futures) ; entre action présente (tri de ses déchets) et projet (d'avenir, de société, etc.).
Echelle spatiale : extension de la logique d'écoquartier (prototype) à celle d'éco-cité (industrie du bâtiment), rétroaction du global sur le local, etc.
Echelle sociale : intérêt particuliers, "intérêt supérieur" (de la planète) et création du collectif.

d. Controverse :

- Les recherches sur la durabilité peuvent-elles travailler la question de "l'acceptabilité sociale" sans pour autant se traduire par une injonction qui gouvernementalise les conduites ?
- Visant l'assentiment, l'acceptabilité sociale du développement durable joue des frontières entre approbation et résignation. L'apparition de ce terme est fortement liée aux échecs récents des tentatives de transformation des comportements dits durables, peut-elle faire apparaître de manière nouvelle les contradictions propres au champ du développement durable ?